

A moins d'indication contraire les totaux des exportations et des importations sont présentés dans les tableaux suivants sur une base «douanière». Les chiffres établis sur la base «douanière» sont les totaux des données détaillées du commerce de marchandises calculé à partir des documents douaniers, selon les méthodes et concepts exposés dans Sommaire du commerce extérieur publié par Statistique Canada. Les chiffres sur la base de la «balance des paiements» tiennent compte d'un certain nombre d'ajustements apportés aux totaux douaniers afin de les rendre compatibles avec les concepts et définitions utilisés dans les systèmes des comptes nationaux. Ces ajustements renferment des ajustements de période apportés aux exportations de pétrole brut, de gaz naturel et de blé ainsi qu'aux recettes et paiements reliés à l'équipement investi, à la déduction des frais de transport compris dans les déclarations douanières et à la réduction des valeurs des importations calculées aux fins de l'établissement des droits de douane afin d'obtenir des valeurs qui rendent compte du prix des transactions.